

---

## Adresse de la société montagnarde d'Aire remerciant la Convention des mesures vigoureuses prises et jure de veiller à l'exécution des lois, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société montagnarde d'Aire remerciant la Convention des mesures vigoureuses prises et jure de veiller à l'exécution des lois, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 271;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_36006\\_t2\\_0271\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36006_t2_0271_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[Guérande, 4 niv. II] (1)

« Citoyen président,

Enfin, nous pouvons jouir de la douce satisfaction en t'annonçant que l'armée échappée de la Vendée a trouvé son tombeau sur les limites de notre district, entre les communes de Montoir et de Savenay; tout est, ou mort, ou prisonnier. Deux cents cavaliers qui ont échappé au glaive, en se retirant vers les marais de Pontchâteau, ne tarderont pas à avoir le même sort, ne pouvant faire un pas sans trouver de braves sans culottes qui leur fermeront tous les passages : ils satisferont, en tombant, à la vengeance nationale.

Nous ne pouvons, Citoyen président, ne pas rendre justice au plus grand nombre de nos communes, qui d'après notre réquisition et suivant le plan du chef militaire, se sont portés avec ardeur aux différents postes qui leur avoient été désignés, et ont peut-être en arrêtant la marche de l'ennemi, contribué à sauver notre territoire des horreurs qui ont désolé trop longtemps le département.

Elles nous ont, par cette conduite vigoureuse, prouvé la sincérité de leur union. Quant à nous, fidèles à nos devoirs, nous ne laisserons échapper aucune circonstance pour servir la cause de la République et nous répéterons sans cesse : Vive la Montagne, Vive la Liberté.

Salut et Fraternité.»

LALLEMENT, Ch. JAN (*vice-présid.*), PAYEN,  
CHOTTARD (*agent nat. provisoire*).

## 10

**La société montagnarde d'Aire, convaincue de la nécessité de l'établissement du gouvernement révolutionnaire décrété par la Convention, la remercie des mesures vigoureuses qu'elle a prises; lui jure de veiller, avec tout le zèle dont elle est susceptible, à l'exécution de ses lois, et enfin de mettre la Montagne à même de réaliser le bonheur des Français (2).**

**Mention honorable (3).**

[Aire, s. d.] (4)

*A la Convention nationale, la société montagnarde reconnaissante.*

La foudre grondoit de tous côtés sur le territoire de la France. Des mandataires infidèles avoient juré la perte de la Patrie. Les tyrans coalisés, pleins de confiance dans les traîtres, espéroient tout des trahisons infâmes et multipliées des âmes viles et coupables de leurs agents qui commandoient nos braves guerriers. La Montagne bienfaisante, sans égard aux dangers qui l'environnoient n'existant que pour le salut de la patrie, ne s'occupant que des intérêts de tous, au milieu des éclairs, et du tonnerre, a donné à la France une constitution sage, et tout-à-fait, relative à l'unité et à l'indivisibilité de la République.

Des décrets rigoureux, des décrets susceptibles d'arrêter les brigandages et les trames des malveillants de l'intérieur, ont suivi de près cette sage constitution. A leurs appuis, des lenteurs seules pouvoient retarder l'exécution de ses lois

sages, la Convention nationale a bien senti que la France reconnue en Révolution avoit besoin d'un gouvernement révolutionnaire dont l'exécution soit aussi active que l'exigent les circonstances impérieuses du moment.

La Société Montagnarde d'Aire applaudit avec transport aux grands travaux de la Convention nationale, et jure de fixer toute son attention pour surveiller et aider de toute son énergie républicaine la marche révolutionnaire indispensable pour en imposer aux traîtres, faire triompher les armes de la République, détruire les tyrans, procurer une paix durable et enfin mettre à même la Montagne de réaliser pour jamais le bonheur des Français. Déjà la bravoure nationale, déjà l'intrépidité républicaine ont soumis une grande ville rebelle jadis florissante et riche. Bientôt l'on ne se rappellera plus de Toulon, de cet infâme repaire de brigands français, espagnols et anglais, par la prise précipitée de cette ville. L'armée de la République a prouvé aux despotes leur foiblesse et sa supériorité.

Nation anglaise, peuple anglais, ton caractère et tes mœurs paroissent être faits pour la Liberté, tire le rideau sombre et obscur dont te couvre un gouvernement odieux, relève la tête altière et punis le tyran meurtrier qui a toléré le plus noir des attentats qui a peut-être commandé l'assassinat d'un représentant d'une grande nation toujours généreuse, mais terrible dans ses vengeances. Prends garde! Par ton silence, tu deviens complice d'un crime nouveau. Tremble, des millions de républicains sont armés pour purger la terre des coupables. Tremble, ou malgré de justes remords, malgré un repentir sincère, la honte et l'ignominie t'attendent. Apprends que Pitt, l'infâme Pitt, commet des forfaits impunis, et enfante des horreurs jusqu'à ce jour inconnus. Jette un coup d'œil sur l'équilibre de ton gouvernement, sur tes rapports commerciaux, tu verras d'un côté le mensonge triompher par des sophismes, de l'autre des banqueroutes multipliées préparer la chute de ton commerce. Rappelle-toi que de tous les temps, et chez tous les peuples, le moment de détresse des gouvernements qui a nécessité des banqueroutes a été une calamité irréparable puisqu'il a autorisé la mauvaise foi sous les dehors imposants du malheur public. Jette les yeux sur la Vendée, juge des exploits des rebelles et des conspirateurs par tes subsides soldés. Songe qu'avec l'argent que tu portes au Trésor public, et que tu as gagné à la sueur de ton front, Pitt le despote de son maître et de son pays, ce ministre liberticide, ce fléau de l'humanité nourrit, alimente de tes deniers les monstres nos ennemis, ses infâmes complices.

Entends le langage mâle et sincère de vrais républicains, d'hommes libres. Si tu ne rends à l'humanité le juste droit qu'elle exige de tout ordre social, le génie qui préside aux droits légitimes des nations, ce génie qui préside aux sages délibérations de la Montagne, qui n'ont d'autre but que les droits légitimes des peuples, va te poursuivre, et par le bras vengeur des républicains français, va te frapper sans relâche d'une manière terrible.

MAMONET, J. BEUGIN (*off. mun.*), BAUDENS père (*off. mun.*), COURAUD (*médecin de l'hôpital militaire*), BAILLY, MONNOT (*secrétaire et Directeur des Postes*), COLNY, ou COLIN (*maire*), P. J. CABOCHE, LELIÈVRE (*agent nat.*), WANIN (*secrét.*), [et 32 autres signatures]

(1) C 288, pl. 886, p. 43.

(2) P.V., XXIX, 209. Mention dans J. Sablier, n° 1075.

(4) B<sup>in</sup>, 24 niv.

(3) C 289, pl. 893, p. 4.